



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION DES ENCHERES**

Commune de **GANGES**, avenue de Sumène, **UN TERRAIN** cadastré section AC, No 488, pour une contenance de 12 a 63 ca.

Ayant été vendu lors de l'audience du juge de l'exécution du 23 janvier 2017 moyennant le prix de 20.000 €.

**MISE A PRIX : 15.000 €**

OUTRE FRAIS

CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

*Visite des lieux organisée le 21 novembre 2018 à 9 h*

**ADJUDICATION LE LUNDI 3 DECEMBRE 2018  
à 14 h et suivantes au besoin**

**PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER**

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête de :

M. Claude Joël CHABAUD, né le 21/03/1955 à GOULT (Vaucluse), de nationalité Française, exploitant agricole, époux de Mme Maryline LOUBAUD demeurant Mas Marican, 84250 GOULT,

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

### *RENSEIGNEMENTS*

**DORIA AVOCATS**, cabinet de Maître V. RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

**GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTPELLIER** où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 16/00124).

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.*